



LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU

PRIX AMRHEIN

POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DU PATRIMOINE

Ayant grandi en Alsace villageoise, **Vincent Amrhein** a été sensibilisé dès son enfance à la biodiversité et au respect des écosystèmes par son grand-père puis son père Laurent, engagé dans des projets locaux de reconstruction mêlant savoir-faire traditionnel et préservation environnementale. **Inspiré par cet héritage familial, il a choisi de s'investir aux côtés de La Sauvegarde de l'Art Français pour prolonger cette action tout en honorant la mémoire de son père à travers la création du "prix Amrhein".**

PROTÉGER LES ÉCRINS DE BIODIVERSITÉ

Notre patrimoine est un tout, dans lequel le bâti ancien est indissociable des milieux naturels qui l'entourent. Parfois jadis jugées indésirables, de nombreuses espèces végétales et animales ont trouvé dans les sites patrimoniaux de France des sanctuaires protégés : jardins, haies, clochers ou encore charpentes abritent le vivant et constituent des refuges évidents. **Il convient donc de protéger cet équilibre en préservant et en favorisant la biodiversité au sein du patrimoine ; c'est ce à quoi s'attache le prix Amrhein.**

VALORISER LES INITIATIVES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

Aujourd'hui, **l'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font des espaces patrimoniaux protégés des lieux particulièrement sensibles et précieux**, et de véritables laboratoires où s'observe et se mesure les possibilités de cohabitation entre le vivant et le bâti. Partant de ce constat Vincent Amrhein et La Sauvegarde de l'Art Français ont souhaité s'associer pour créer un **prix doté de 15 000 €** afin de **valoriser des initiatives exemplaires et innovantes en matière de restauration d'éléments du patrimoine bâti ancien en tenant compte des contraintes liées à la préservation de la biodiversité.**

"La symbiose entre biodiversité, et de manière plus générale l'environnement, et le bâti était une évidence pour les générations précédentes.(...) les habitats ont toujours été des refuges pour de nombreuses espèces. Il est nécessaire de maintenir cet équilibre simplement parce que plus l'environnement se dégradera, plus vite nos propres habitats périront. Le vivant doit être intégré au bâti pour lui insuffler cette capacité de régénération et d'immunité."

Vincent Amrhein, mécène du Prix Amrhein

Le prix Amrhein a pour objectif de soutenir des projets en cours de réalisation justifiant d'un impact positif sur la biodiversité :

- projet d'aménagement ou de restauration patrimoniale intégrant les contraintes liées à l'accueil et à la préservation de la faune;
- projet d'entretien, de conservation, de restauration ou de restitution d'un parc, d'un jardin ou d'un potager historique, attenant à un patrimoine;
- projet de médiation et de valorisation post-restauration d'un élément précité.

CALENDRIER



1

APPEL À PROJETS
Du 6 décembre 2024
au 15 mai 2025



2

JURY DE SÉLECTION
Juin 2025



3

REMISE DU PRIX
Juin ou juillet
2025

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Sont appelés à concourir pour ce prix :

- **L'Etat et les collectivités territoriales**
- **Les établissements publics**
- **Les organismes à but non lucratif d'intérêt général** (tels que les fondations, les fonds de dotation, les associations loi de 1901 reconnues ou non d'utilité publique, les établissements publics de santé civils et militaires...)

CONTACTS PRESSE

VICTOIRE COLLONNIER
Responsable de la communication
vcollonnier@sauvegardeartfrancais.fr
01 48 74 98 89

DAMIEN BIGOT
Directeur du développement
dbigot@sauvegardeartfrancais.fr
06 77 88 40 57